Organisation de l'expertise psychiatrique en matière pénale, dans la province de Québec.

Par M. Dr Geo. VILLENEUVE,

Professeur de théorie et de clinique des maladies mentales et nerveuses à l'Université Laval de Montréal, Surintendant médical de l'hôpital Saint-Jean de Dieu, membre de la société médico-psychologique de Paris, de la société de médecine mentale de Belgique et de l'association médico-psychologique américaine.



Extrait de "L'Union Médicale du Canada"

SEPTEMBRE 1916